

Réforme des retraites



éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

Après plusieurs décennies de démantèlement de notre système de retraites, le gouvernement Macron compte aujourd'hui lui porter le coup de grâce. Au menu : recul de l'âge de départ à la retraite, baisse des pensions, accroissement des inégalités. Le tout pour favoriser encore davantage les retraites complémentaires et les fonds de pension ! L'objectif est simple : réduire le coût du système des retraites, nous faire travailler toujours plus longtemps. Pour combattre ce projet au service des capitalistes et porter nos revendications pour une retraite plus juste, l'heure est à la mobilisation !

EN GRÈVE
DÈS LE 5 DÉCEMBRE

La retraite par points du gouvernement : on sait ce qu'on cotise, impossible de savoir ce qu'on recevra

Dans le système actuel, on sait plus ou moins ce que l'on va toucher au moment de la retraite : c'est un système dit à prestations définies. Dans le projet du gouvernement, on accumule un certain nombre de points (sur la base de 10 euros cotisés = 1 point) tout au long de la carrière. Le calcul de la pension au moment du départ à la retraite dépendra du coefficient choisi par le gouvernement (pension annuelle = nombre de points × coefficient). Même si la valeur du point annoncée pour le moment est de 0,55 euros, il n'y a aucune garantie sur le fait que la valeur de ce coefficient (que l'on appelle la valeur du point) suive une progression ou même soit stable ! En fonction des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs, nos pensions pourront ainsi être réduites encore davantage, sans nouvelle réforme.

C'est même écrit dans le rapport : la valeur *relative** du point pourra diminuer avec le temps.

Bien sûr, la valeur du point suivra l'évolution des salaires... mais aussi celle de la société.

Son montant sera revalorisé en fonction des prévisions économiques et de l'allongement de la durée de vie !

Sur chaque année de vie que les gens gagneront, 2/3 seront passés au boulot. Le reste en retraite, parce qu'on est grands princes. Héhé.

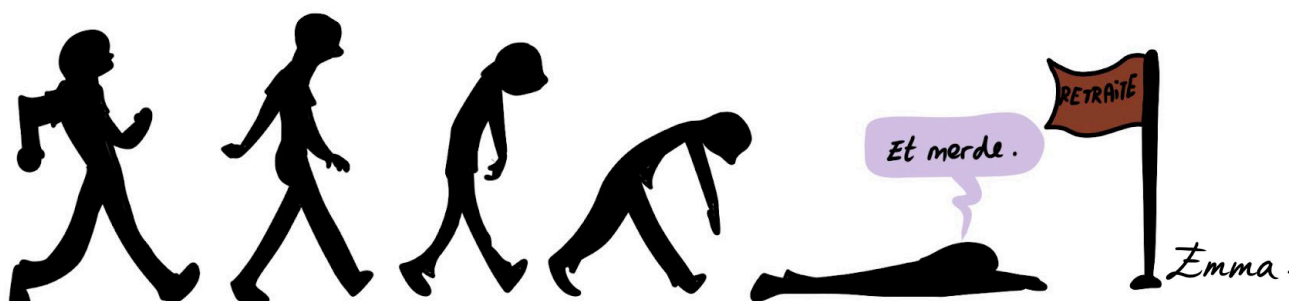


Emma.

* Si le montant du point augmente moins vite que les prix, sa valeur relative baisse, c'est-à-dire qu'avec un point, on pourra acheter moins qu'avant.

L'objectif du gouvernement :

reculer (encore) l'âge du départ à la retraite

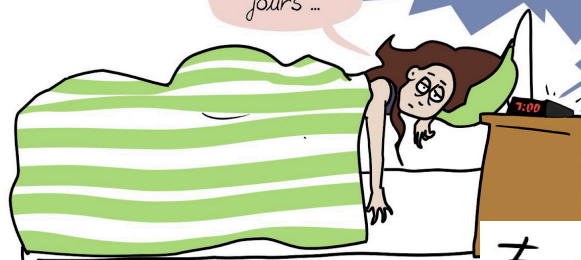


Pour les capitalistes, l'objectif est de faire travailler les salarié-e-s toujours plus longtemps et de baisser les pensions de celles et ceux qui ne sont plus en activité (actuellement 50%) au moment de la retraite. Macron avait promis de ne pas toucher à l'âge de départ à la retraite pendant sa campagne, mais il a menti. En effet, pour toucher une retraite à taux plein, il faudra avec la réforme travailler jusqu'à 64 ans au moins (c'est l'"âge pivot"). La décote prévue est de 5% par année manquante. Il est déjà prévu que pour la génération des personnels nés à partir de 1975, ce sera 65 ans, et même 66 ans pour la génération 1987. À 62 ans, il y aura au moins 10% de perte de pension, voire 20% !

Allez... plus que 10 950 ...

... bon, 12045 jours ...

Et c'est à 291 voix contre 243 que la réforme des retraites a été adoptée hier, passant la durée de cotisation de 40 à 43 ans.



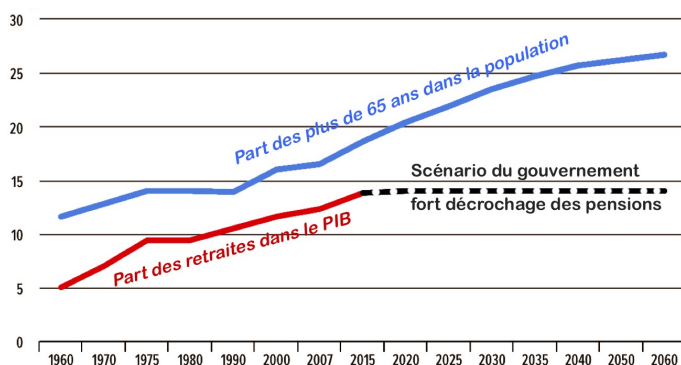
Emma.

Des pensions qui vont diminuer de plusieurs centaines d'euros

Le projet du gouvernement, c'est avant tout de limiter la part du PIB consacré aux retraites à 13,8 %. Comme le nombre de retraité-e-s va augmenter, le montant des pensions va baisser : les retraité-e-s seront plus nombreux-se-s à se partager une part fixe du gâteau ! Dans l'éducation, ce sera particulièrement vrai : en effet, avec la prise en compte de la totalité de la carrière au lieu du salaire des 6 derniers mois pour les fonctionnaires, les pensions seront plus faibles.



Part des plus de 65 ans dans la population et des retraites dans le PIB, en %



D'autre part, les personnels qui touchent peu de primes, comme ceux de l'Éducation nationale, verront leurs pensions baisser fortement avec le nouveau mode de calcul (qui intègre les primes). Enfin, les femmes seront les plus touchées par les baisses de pension, car elles ont de plus bas revenus et plus de périodes non travaillées ou de temps partiels. Vous trouverez ci-dessous (pour la génération 1978 et 5 années en REP) et sur notre site Internet toutes les simulations de SUD éducation.

PE

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	24	24
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1858	1291

-567 EUROS

CERTIFIÉ-E-S, PLP

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	24	24
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1858	1361

-497 EUROS

ADJAENES

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	23	23
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1096	906

-190 EUROS

CONTRACTUEL-LE ENSEIGNANT-E

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	24	24
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1444	1171

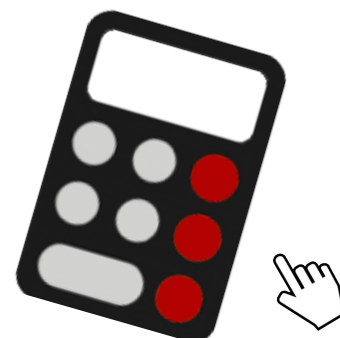
-273 EUROS

AGRÉGÉ-E-S

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	24	24
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	2264	1687

-577 EUROS

SIMULATEUR SUR



POUR GAGNER, CONSTRUISONS L’AFFRONTMENT

Chacun-e sait qu’une journée de grève ne suffira pas à faire plier le gouvernement. Il s’agit dès à présent de construire un mouvement de grève reconductible et interprofessionnel d’ampleur.

⇒ Pour cela, dès le mois de novembre, déposons des heures d’informations syndicales et des RIS, multiplions les tournées pour construire la mobilisation et nous préparer à reconduire, de manière unitaire avec les différentes organisations syndicales ;

⇒ Dès le 5 décembre, dans les écoles et établissements, dans les villes et les départements, organisons des Assemblées générales massives qui votent la reconduction de la grève pour le 6 décembre et les jours suivants ;

⇒ Dans le premier degré, nous appelons les personnels à déposer des déclarations d’intention de grève sur plusieurs jours ;

⇒ SUD éducation a déposé un préavis de grève reconductible couvrant les personnels grévistes pour toute la période qui suit le 5 décembre ;

Face au gouvernement au service du capital, seule une action collective forte nous permettra de reprendre en main notre avenir !

Nous revendiquons

- ⇒ une augmentation générale des salaires et des pensions ;
- ⇒ une pension calculée sur les 75 % du dernier meilleur indice dans la fonction publique ;
- ⇒ un âge de départ à la retraite après 37,5 annuités au maximum, et la prise en compte effective des conditions de travail dans l’âge de départ ;
- ⇒ une retraite égale dans les faits pour les hommes et les femmes.

Des inégalités hommes/femmes accrues

Les inégalités entre hommes et femmes sont déjà très fortes dans le système actuel. Cela dit, elles seront encore plus fortes avec le système de retraite prévu par la réforme. En effet, ce ne sont plus seulement les 6 derniers mois qui seront pris en compte (comme c’est actuellement le cas pour les fonctionnaires), mais la totalité de la carrière. Les carrières discontinues seront désavantagées, et en premier lieu les carrières des femmes, plus marquées par les congés de maternité, parentaux et les temps partiels.

éducation
Sud
Union syndicale
Solidaires

EN GRÈVE
DÈS LE 5 DÉCEMBRE

éducation
Sud
Union syndicale
Solidaires